



Service Impôts des Entreprises

**SIE :**  
**il faut que la DRFIP**  
**arrête de**  
**«botter en touche»**

Le 1<sup>er</sup> juillet, en CTP, la CGT Finances Publiques 13 a officiellement demandé à la DRFIP d'évaluer en emplois la charge supplémentaire générée par le transfert de la CFE dans les SIE.

Pour toute réponse, la DRFIP s'est engagée à communiquer le nombre de dossiers de recouvrement transférés. Pas question pour elle d'évaluer ce que cela représente en emplois.

Or ce nombre, tous les agents concernés dans les SIE le connaissent et ce n'est de toute façon pas cette «information» qui est de nature à changer quoi que ce soit à la situation de plus en plus critique des SIE.

**Car la réalité est celle ci : les SIE sont frappés d'une double peine.**

D'une part, des charges supplémentaires avec la CFE, bientôt le mandatement des remboursements de crédits de TVA, sans oublier les problèmes multiples générés par une maîtrise de l'ensemble des tâches de plus en plus aléatoire par la centrale...

Et d'autre part «pour compenser», des suppressions de postes dans la quasi totalité des SIE. Voilà quel est le problème.

**On ne peut pas d'un côté charger sans cesse la barque des SIE, y susciter des problèmes croissants d'organisation et d'autre part supprimer massivement des postes dans les SIE comme le fait la DRFIP au 1/09/2011.**

Nous ne demandons pas un redéploiement d'emplois au détriment de collègues d'autres structures qui aurait pour effet d'aggraver leurs difficultés.

Ce que nous voulons, c'est l'annulation pure et simple des suppressions de postes injustes qui frappent les SIE et vont rendre les conditions de travail insupportables!

**C'est pourquoi, la CGT Finances Publique 13 s'adresse publiquement aux autres sections syndicales de la DRFIP 13 pour leur proposer le plus vite possible une rencontre intersyndicale sur les SIE**

Le 31/08/2011